

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

*Certificat de compétences professionnelles
 à l'approche de la Stimulation Basale pour devenir praticien·ne ressource
 (approche développée par le prof. A. FRÖHLICH)*

CANDIDAT·E

NOM/prénom du·de la candidat·e :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

Adresse mail :

Téléphone :

Fonction :

Date de début d'exercice :

LIEU D'EXERCICE

Nom de l'établissement :

Durée d'exercice dans cet établissement :

Adresse postale :

Code postal :

Ville :

NOM/prénom contact formation :

Adresse mail :

Téléphone :

RAPPELS SUR LE CERTIFICAT

Le parcours de certification s'étend sur une durée de 4 mois et est composé comme suit :

- **1h** : présentation du certificat et réponses aux questions en visioconférence
- **2 jours** : formation en présentiel
- **1h30** : formation en visioconférence
- **1h30**: suivi pédagogique en demi groupe
- **3 jours** : formation en présentiel
- **45mins** : évaluation individuelle en visioconférence avec une formatrice et un jury
- **2 jours** : formation en présentiel
- **1 jour** : épreuve de certification finale en présentiel (présence obligatoire sur l'ensemble de la journée avec un passage de 30mins/candidat·e)
- **1h** : retour sur le certificat en visioconférence

Des temps d'autoformation jalonnent ce parcours, avec des consultations de ressources, des exercices à réaliser...

MODALITÉ DE SÉLECTION

La sélection des candidat·es se fera suite à un échange téléphonique réalisé avec un membre de l'Atelier des Pratiques et/ou du Groupe Stimulation Basale Francophone. Cet échange pourra porter sur les éléments suivants :

- Les motivations à devenir praticien·ne ressource
- La projection de cette fonction dans l'établissement/service (personnes accueillies, équipe, direction...)
- Les accompagnements/soins pouvant faire l'objet d'études de situations durant la formation
- Exemples de recours aux dimensions corporelles et sensorielles dans les accompagnements/soins

LIEU DE RÉALISATION

L'ensemble des journées de formation en présentiel ainsi que la journée d'épreuve de certification auront lieu dans les locaux de l'Atelier des Pratiques, l'organisme de formation, à l'adresse suivante :

L'Atelier des Pratiques

1 rue du Clos du Breil

PA du Val Coric Est

56380 GUER

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Le coût du certificat de compétences professionnelles inclut l'ensemble du parcours, comprenant les journées en présentiel, les temps en visioconférences, l'accès aux supports à réaliser en autonomie mais aussi le suivi pédagogique. Le coût du certificat de compétences professionnelles à l'approche de la Stimulation Basale pour devenir praticien·ne ressource est de 3000€/candidat·e.

☐ Plan de formation de l'établissement

☐ Individuelle

☐ Autre :

PRÉCISIONS SUR LA CANDIDATURE

Merci bien vouloir joindre à ce formulaire une copie recto-verso de la pièce d'identité du ou de la candidat·e.

Fait à :

Le :

Signature du·de la candidat·e :

Signature d'un·e représentant·e de l'établissement :